

Revenus des anesthésistes: ne pas comparer des pommes et des poires



- 10 mars 2025
- par Pascal Selleslagh/V.C.

Le Health Professionals Report 2023 publié par l'Inami aborde différents aspects d'un point de vue professionnel : accessibilité, patients, charge de travail, revenus, taux de remplacement. Voici quelques chiffres remarquables concernant les anesthésistes.

Sur les 3.243 anesthésistes identifiés, 2.375 étaient « actifs » selon les chiffres de l'Inami, et parmi ceux-ci, 1.821 travaillaient à temps plein. Le niveau d'activité est mesuré sur la base du montant total des remboursements par spécialité. Il est lié au type et au lieu de l'activité (privé, policlinique, hôpital de jour, hospitalisation). Le montant moyen remboursé par anesthésiste ETP en 2023 était de 349.596 euros. Ce montant est légèrement inférieur à la moyenne de l'ensemble des chirurgiens (357.861 euros), mais il y a eu un rattrapage entre 2018 et 2023, avec notamment une augmentation de 10,88 %.

Le montant remboursé par sous-spécialité et par contexte/lieu de travail (voir tableau) pour 2023 est intéressant. Il existe des différences importantes en fonction de ces paramètres. Pour le Dr Stef Carlier, trésorier de l'APSAR-BSAR, il convient de contextualiser ces chiffres pour bien les comprendre.

Entre autres, le montant moyen remboursé par anesthésiste ETP. *« Inutile de dire que ce montant ne veut pas vraiment dire grand-chose, puisqu'il s'agit d'un montant pour couvrir les frais. Contrairement à ce que suggère le terme « honoraires purs », l'anesthésie engendre des coûts dans chaque hôpital. Il s'agit notamment des équipements tels que les appareils d'anesthésie, les appareils à ultrasons, les moniteurs de bloc opératoire, les moniteurs de soins intensifs et de soins post-anesthésiques, les ventilateurs de soins intensifs, les équipements de radio-fréquence et de scopie pour la gestion de la douleur, et aussi le personnel (secrétariat et infirmier), les rétrocessions pour le fonctionnement, la rémunération des anesthésistes en formation (en 2023, il y avait plus de 600 anesthésistes en formation Belgique pour 2.375 anesthésistes actifs), les contributions au fonctionnement de l'hôpital, les fonds de solidarité de l'hôpital, etc.*

Ces rétrocessions varient entre environ 15 % d'une part et 40 % d'autre part dans les hôpitaux qui sont dans le rouge et dans les hôpitaux où les anesthésistes travaillent avec un revenu mensuel fixe, en fonction du type d'hôpital et de la situation financière de l'hôpital.

La publication de ces montants en tant que tels ne fera donc que susciter des spéculations infondées », prévient l'anesthésiste (lire l'ensemble de cette analyse dans Le Spécialiste 233).

Sous-spécialités	ETP	Remboursement par anesthésiste
Intensiviste	566	344.466
Lourd	83	322.371
Général	967	257.565
Douleur	75	304.137
Médecine aigüe	62	325.079
Hôpital	12	683.370

Mixte	48	225.242
-------	----	---------

Accessibilité financière

Cette accessibilité est clairement illustrée par le nombre d'ETP (équivalents temps plein) conventionnés pondérés pour 10.000 assurés. Dans le cas des ETP conventionnés pondérés, les ETP des prestataires partiellement conventionnés sont multipliés par 0,5. En 2023, 95% des anesthésistes étaient conventionnés et 89% accrédités, des chiffres extrêmement élevés.

Le nombre d'anesthésistes conventionnés est extrêmement élevé, avec des chiffres approchant voire atteignant 100% par province). Les seules exceptions sont le Brabant wallon (71 %) et Bruxelles, qui n'atteint « que » 90 %. Le Brabant flamand et le Brabant wallon sont en queue de peloton dans leur communauté avec respectivement 0,99 et 0,88 ETP conventionnés pour 10.000 assurés. Bruxelles et Liège sont en tête du peloton.

Développement professionnel continu

Le pourcentage d'accréditation mesure la formation continue par spécialité. Il est à noter que ce pourcentage a encore augmenté entre 2013 et 2023, alors qu'il était déjà élevé (de 83 à 89 %). Traditionnellement, les néerlandophones obtiennent de meilleurs résultats que les francophones (94 % contre 81 %).

Charge de travail

Cette étude tente également de cartographier la charge de travail et de fournir ainsi un aperçu du volume de travail annuel par ETP et de la population de patients. Les spécialistes en formation sont exclus de ces chiffres.

La charge de travail des anesthésistes a augmenté en moyenne entre 2018 et 2022, mesurée par le nombre de contacts avec les patients : 2.137 (+3,5 %).

En moyenne, les anesthésistes flamands prennent en charge beaucoup plus de patients (1/1.200) que leurs homologues francophones (1/965), et les hommes bien plus (1/1.223) que les femmes (1/932). Un point d'attention est le « taux de remplacement », qui est plus que correct chez les francophones, avec une augmentation de plus de 6 % chez les 55 ans, par rapport à une diminution presque aussi forte chez les néerlandophones dans la même catégorie d'âge. Et ce, malgré le fait que le pourcentage de professionnels inactifs (plus de 65 ans) augmente plus fortement du côté francophone.

L'âge moyen des patients est d'un peu moins de 50 ans (49,4).

[> Découvrir le rapport](#)

